



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DE L'OUTRE MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

2^{ème} MOUVEMENT – ANNÉE 2008

GARDIEN DE LA PAIX

NOM :	PRENOM :	MATRICULE
NOM MARITAL :		
NE(E) LE / / A	DEPARTEMENT	
SITUATION MATRIMONIALE :		
NOMBRE TOTAL D'ENFANTS	DONT ENFANTS A CHARGE :	
PROFESSION DU CONJOINT :	(SI FONCTIONNAIRE DE POLICE INDIQUER MATRICULE) :	
DURÉE DE SÉPARATION AVEC LE CONJOINT (EN MOIS) (FOURNIR JUSTIFICATIF)		
DATE DE NOMINATION STAGIAIRE :		
DATE DE TITULARISATION :		
DATE NOMINATION DANS LE GRADE :		
AFFECTATION ACTUELLE:		
DATE AFFECTATION ACTUELLE :		
SPECIALITÉ MOTOCYCLISTE DEPUIS LE :		
SPECIALITÉ FORMATEUR DEPUIS LE :		
DEMINEUR DEPUIS LE :		
DATE OBTENTION OPJ :		
UNITÉ MONTAGNE (CRS) DEPUIS LE :		

IMPORTANT

1) La priorité étant donnée au mouvement des postes profilés, votre participation au mouvement postes polyvalents sera dès lors écartée si vous êtes satisfait sur un poste profilé. Vous vous engagez, **au cas où vous seriez satisfait au 2^{ème} mouvement année 2008**, à rejoindre **impérativement** le service obtenu à la date prévue. **Aucune annulation ne sera acceptée sauf exception suite événement imprévisible et grave. Toute demande d'annulation interdira la mutation à tous les types de mutation pour deux années.**

2) Les dispositions tendant à favoriser le rapprochement des époux ou des partenaires ne concernent pas les mouvements sur les postes profilés.

L'INTEGRALITE DE LA CIRCULAIRE ET DES TELEGRAMMES D OUVERTURE DE POSTES
PEUVENT ETRE CONSULTES SUR LE SITE INTRANET <http://dapn.mi>

